SECTION 0. AVIS D'APPEL D'OFFRES

Nom de l'Autorité contractante : Agence Nationale d'Equipement et du Patrimoine Immobilier de la Justice (ANEPIJ)

Objet : Travaux de réfection dans les juridictions et établissements pénitentiaires (TPI Abomey Calavi, TPI Djougou, TPI Abomey, MA Lokossa, MA Natitingou, MA Kandi, MA Abomey Calavi, PC Parakou, PC Apkro Missérété, et CDSP)

Référence SIGMaP : T_ANEPIJ_99556

Avis n° : .003....ANEPIJ/PRMP/SP-PRMP du 25 avril 2025

Identification de la procédure : Avis d'appel d'offre ouvert National (AAON)

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite au plan de passation des marchés publics (2ème version) de l'Agence Nationale d'Equipement et du Patrimoine Immobilier de la Justice publié sur le portail web des marchés le 26 mars 2025.

2. L'Agence Nationale d'Equipement et du Patrimoine Immobilier de la Justice (ANEPIJ) a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget des fonds du budget national, afin de financer le projet de construction et équipement des juridictions et des CSEA et établissements pénitentiaires, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché relatif aux **Travaux de réfection dans les juridictions et établissements pénitentiaires (TPI Abomey Calavi, TPI Djougou, TPI Abomey, MA Lokossa, MA Natitingou, MA Kandi, MA Abomey Calavi, PC Parakou, PC Apkro Missérété, et CDSP).**

3. L'Agence Nationale d'Equipement et du Patrimoine Immobilier de la Justice (ANEPIJ) sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux de réfection dans les juridictions et établissements pénitentiaires (TPI Abomey Calavi, TPI Djougou, TPI Abomey, MA Lokossa, MA Natitingou, MA Kandi, MA Abomey Calavi, PC Parakou, PC Apkro Missérété, et CDSP) ; les travaux sont constitués en quatre (4) lots :

BON A LANCER !

- LOT 1 : Réfection du Tribunal de Première Instance d'Abomey-Calavi et mise aux normes de salles de données au CDSP ;
- LOT 2 : Travaux d'étanchéité et de réfection dans les TPI de Djougou et d'Abomey ;
- LOT 3 : Construction de bloc de détention à la maison d'arrêt de Lokossa, réfection et construction de château mirador à la maison d'arrêt de Natitingou, réfection des miradors de la PC de Parakou, travaux d'étanchéité à la maison d'arrêt de Kandi ;
- LOT 4 : Réalisation de château-mirador et travaux de réfection à la PC de Akpro - Misserete, éclairage et ouvrages d'assainissement à la maison d'arrêt d'Abomey-Calavi

NB : des variantes ne seront pas prises en considération. Un candidat peut soumissionner pour tous les lots et en être attributaire s'il dispose distinctement des capacités technique et financière requises pour chaque lot. Lorsqu'un soumissionnaire est potentiel attributaire de deux (2) lots dont il ne peut être attributaire à la fois, on lui attribuera le lot sur lequel l'écart entre le montant de son suivant immédiat et son montant est le plus élevé.

4. Les exigences en matière de qualification sont :

a) Pour les anciennes entreprises

- Capacité technique et expériences :

- Être une entreprise ou un groupement d'entreprises intervenant dans le domaine des BTP ou génie civil prouvé par l'original ou la copie légalisée de l'extrait du registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM) et/ou ses statuts ;
- Avoir exécuté en tant qu'entreprise principale ou sous-traitant ou cotraitant au cours des trois (03) dernières années (2022-2023-2024) et de l'année en cours pour chacun des lots au moins un (01) marché en travaux de réfection ou de construction de bâtiments portant sur un montant minimum hors taxes de :

BON A LANCER !

- Lot 1 : deux cent dix millions deux cent sept mille soixante-dix-sept (210 207 077) de francs CFA ;
- Lot 2 : cinquante-huit millions quatre cent soixante-douze mille huit cent quatre-vingt-seize (58 472 896) de francs CFA ;
- Lot 3 : cent cinquante-six millions deux cent dix mille six cent cinquante-huit (156 210 658) de francs CFA ;
- Lot 4 : cent quarante-neuf millions quatre cent treize mille neuf cent cinquante-quatre (149 413 954) HTVA de francs CFA

Les expériences doivent avoir pour justificatif des Procès-Verbaux de réceptions provisoires ou définitives ou attestations légalisées de bonne fin d'exécution accompagnées des copies des contrats des marchés exécutés (pages de garde, page portant le montant et page de signature).

- Disposer du personnel clé ayant les qualifications et expériences indiquées au critère 5 de la sous-section C des critères d'évaluation et de qualification ;
- Disposer du matériel nécessaire à l'exécution des travaux comme indiqué au critère 6 de la sous-section C des critères d'évaluation et de qualification ;

- Capacité financière :

- Capacité financière :

- Avoir réalisé au cours des trois (03) dernières années (2023, 2022 et 2021) un chiffre d'affaires annuel moyen (en hors taxe), justifiés par les états financiers établis dans les formes prescrites à l'annexe A-3-2, au moins égal à :

- LOT 1 : trois cent vingt-huit millions quatre cent mille (328 400 000) FCFA.
- LOT 2 : quatre-vingt-onze millions trois cent mille (91 300 000) FCFA.
- LOT 3 : deux cent quarante-quatre millions (244 000 000) FCFA.
- LOT 4 : deux cent trente-trois millions quatre cent mille (233 400 000) FCFA.

- Avoir accès à des financements tels que des avoirs liquides, lignes de crédit, autres que l'avance de démarrage éventuelle, justifiés par une attestation d'une

BOA LANCE

banque ou d'un organisme financier agréé en République du Bé
correspondant au Bénin, à hauteur de

- LOT 1 : quatre-vingt-sept millions cinq cent quatre-vingt-six mille deux cent quatre-vingt-deux (87 586 282) FCFA.
- LOT 2 : quarante-huit millions sept cent vingt-sept mille quatre cent treize (48 727 413) FCFA.
- LOT 3 : cinquante-cinq millions sept cent quatre-vingt-neuf mille cinq cent vingt et un (55 789 521) FCFA.
- LOT 4 : quarante-six millions six cent quatre-vingt-onze mille huit cent soixante et un (46 691 861) FCFA.

NB : Les critères financiers sont cumulatifs. Un soumissionnaire qui prétend gagner plus d'un lot doit disposer d'un chiffre d'affaires dont le montant couvre le cumul des montants exigés pour lesdits lots.

b) Pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois (03) années d'existence

- Capacité technique et expériences :

- Être une entreprise ou un groupement d'entreprises intervenant dans le domaine des BTP ou génie civil prouvé par l'original ou la copie légalisée de l'extrait du registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM) et/ou ses statuts ;
- Disposer du personnel clé ayant les qualifications et expériences indiquées au critère 5 de la sous-section C des critères d'évaluation et de qualification ;
- Disposer du matériel nécessaire à l'exécution des travaux comme indiqué au critère 6 de la sous-section C des critères d'évaluation et de qualification ;

Capacité financière :

- Les entreprises naissantes devront produire leur bilan d'ouverture et celles qui n'ont pas trois (03) années d'exercice devront produire les états financiers de leurs années d'existence, dans les formes prescrites au point 1 de l'annexe A-3-2 ;

BON A LANCER

- Avoir accès à des financements tels que des avoirs liquides, lignes de crédit, autres que l'avance de démarrage éventuelle, justifiés par une attestation d'une banque ou d'un organisme financier agréé en République du Bénin ou ayant un correspondant au Bénin, à hauteur de
  - LOT 1 : quatre-vingt-sept millions cinq cent quatre-vingt-six mille deux cent quatre-vingt-deux (87 586 282) FCFA.
  - LOT 2 : quarante-huit millions sept cent vingt-sept mille quatre cent treize (48 727 413) FCFA.
  - LOT 3 : cinquante-cinq millions sept cent quatre-vingt-neuf mille cinq cent vingt et un (55 789 521) FCFA.
  - LOT 4 : quarante-six millions six cent quatre-vingt-onze mille huit cent soixante et un (46 691 861) FCFA.

- Fournir la preuve d'une assurance de risque professionnel portant l'objet du marché et couvrant le délai d'exécution du marché, d'un montant de
  - LOT 1 : trois cent deux millions cent soixante-douze mille six cent soixante-treize (302 172 673) FCFA.
  - LOT 2 : quatre-vingt-quatre millions cinquante-quatre mille sept cent quatre-vingt-huit (84 054 788) FCFA.
  - LOT 3 : deux cent vingt-quatre millions cinq cent cinquante-deux mille huit cent vingt (224 552 820) FCFA.
  - LOT 4 : deux cent quatorze millions sept cent quatre-vingt-deux mille cinq cent cinquante-neuf (214 782 559) FCFA.

Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

5. Le délai d'exécution court à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage des travaux et est de :
   - Lot 1 : six (06) mois

BON A LANCER

- Lot 2 : trois (03) mois
- Lot 3 : sept (07) mois et
- Lot 4 : huit (08) mois

6. La participation à cet appel d'offres ouvert tel que défini dans la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant Code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats éligibles et remplissant les conditions définies dans le présent dossier d'appel d'offres ouvert et qui ne sont pas frappés par les dispositions des articles 61 et 121 de ladite loi.

7. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Personne Responsable des Marchés Publics de l'Agence Nationale d'Equipement et du Patrimoine Immobilier de la Justice ; Email : justice.prmp.anepij@gouv.bj et prendre connaissance de documents de demande de renseignements et de prix au Secrétariat Permanent des Marchés Publics à l'adresse mentionnée ci-après : Haie Vive en face du Centre d'Arbitrage, de Médiation et de Conciliation (CAMEC) de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Bénin (CCIB), Téléphone : 01 52 67 67 67, 01 BP 4581 Cotonou, de 8 heures à 12 heures 30 minutes et de 14 heures à 17 heures 30 minutes « heure locale (GMT+1) ».

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier d'appel d'offres complet à compter du 29 avril 2025 Le dossier d'appel d'offres en version papier ou en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au secrétariat permanent des marchés publics de l'Agence Nationale d'Equipement et du Patrimoine Immobilier de la Justice à l'adresse mentionnée ci-après Haie Vive en face de Centre d'Arbitrage, de Médiation et de Conciliation de la CCIB, Téléphone : 01 52 67 67 67, 01 BP 4581 Cotonou. Le dossier d'appel d'offres sera adressé aux candidats à leurs frais par la poste aérienne pour l'étranger et la poste normale. Ce dossier peut être

BON A LANCER

téléchargé ou être obtenu par voie électronique à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier.

Ce retrait est matérialisé par une fiche de décharge établie selon un modèle mis à disposition par l'ARMP.

9. Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie ainsi qu'une (01) version électronique scannée , unique et accessible de l'offre sur clé USB sous le format PDF le tout dans une enveloppe unique à l'adresse ci-après : Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics de l'Agence Nationale d'Equipement et du Patrimoine Immobilier de la Justice sis à la Haie Vive en face du Centre d'Arbitrage, de Médiation et de Conciliation (CAMEC) de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Bénin (CCIB), Téléphone : 01 52 67 67 67, 01 BP 4581 Cotonou, au plus tard le ...26 mai 2025 à 10... « heure locale (GMT+1). Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes, aux frais des soumissionnaires concernés.

10. Les offres (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des candidats ou de leurs représentants qui souhaitent être présents, à l'adresse ci-après : Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics de l'Agence Nationale d'Equipement et du Patrimoine Immobilier de la Justice sis à la Haie Vive en face du Centre d'Arbitrage, de Médiation et de Conciliation (CAMEC) de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Bénin (CCIB), Téléphone : 01 52 67 67 67, 01 BP 4581 à Cotonou, le ...26 mai 2025 à 10h30...« heure locale (GMT+1).

11. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant de :

- LOT 1 : deux millions six cent vingt-sept mille cinq cent quatre-vingt-huit (2 627 588) FCFA.
- LOT 2 : sept cent trente mille neuf cent onze (730 911) FCFA.

BON A LANCER

- LOT 3 : un million neuf cent cinquante-deux mille six cent trente-trois (1 952 633) FCFA.
- LOT 4 : un million huit cent soixante-sept mille six cent soixante-quatorze (1 867 674) FCFA.

. En ce qui concerne les micros, petites et moyennes entreprises, la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration de garantie suivant le modèle prévu dans les formulaires de soumission du dossier d'appel d'offres ;

12. Les offres devront demeurer valides pendant une durée cent-vingt- (120) jours calendaires à compter de la date limite de soumission.

13. Les offres doivent être présentées et déposées par lot sous peine de rejet.

La Personne responsable des marchés publics

Ulrich R. YEHOUME

BON A LANCER